

BRUYÈRES

BULLETIN MUNICIPAL

Édition 2024-2

ET MONTBÉRAULT



Actus 2024-2025

...Tout sur votre ville...



ÉDITO du Maire

En cette fin d'année, les collectivités territoriales ont été désignées comme responsables, pour partie, du déficit des finances publiques. Cette déclaration ne reflète pas la réalité. En effet, les communes ne peuvent présenter qu'un budget en équilibre. Nos ressources doivent nous permettre d'honorer nos dépenses de fonctionnement sans recourir à l'emprunt. Seules les dépenses d'investissement peuvent faire l'objet d'un concours bancaire, lorsque l'autofinancement ne permet pas de réaliser les investissements votés par le conseil municipal. Pour notre commune il n'y a pas eu de recours à l'emprunt depuis 2012. Le capital dû au 1^{er} janvier 2025 sera alors de 100 800 €.

Nous restons très attentifs à nos dépenses de fonctionnement et malgré la baisse régulière des dotations d'État nous avons pu maintenir le taux d'imposition de l'impôt foncier qui depuis la réforme de la fiscalité locale n'est plus entièrement au bénéfice de la commune. Seuls 80 % de l'impôt foncier sur les propriétés bâties sont au profit de la commune.

Le fonctionnement d'une commune n'est pas qu'un volet financier. La gestion d'une commune c'est également une présence quotidienne des employés communaux et des élus. Pour ces derniers, le temps et les invectives injustes des administrés usent les bonnes volontés. Une échéance arrive en 2026 avec le renouvellement des conseils municipaux, alors posez-vous la question « moi qui réclame, qui conteste, qui critique, suis-je prêt à m'investir dans la gestion de ma commune ? ».

La fonction de maire exige également un devoir de représentation auprès des services de l'État, du Département et de la communauté d'agglomération. Pour cette dernière, il est capital de rester vigilant aux dossiers qui sont présentés, même si la prépondérance des élus de la "ville centre" restreint notre possibilité de contestation. Pour mémoire, nous nous sommes opposés, en vain, à l'augmentation du taux de la part intercommunale du foncier bâti.

Je suis d'une génération d'après-guerre qui a toujours connu la paix, alors mon vœu pour 2025 est que les canons qui grondent aux portes de l'Europe, les bombes qui tuent au Moyen-Orient et les crises dans divers pays d'Afrique ne mènent pas à un conflit mondial. Parce qu'il avait connu deux guerres, Albert Einstein a écrit : « *Je ne sais pas comment sera la troisième guerre mondiale, mais je sais qu'il n'y aura plus beaucoup de monde pour voir la quatrième !* ».

Au nom du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, à chacune et chacun d'entre vous, à tous vos proches, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2025.

Bien à vous

Marie-Pierre TOKARSKI

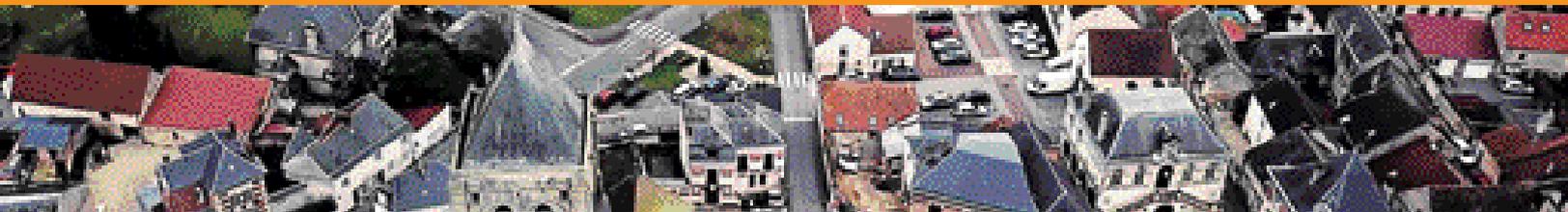
Sommaire

P. 2	Édito du Maire	P. 13	État civil
P. 3	Synthèse des conseils municipaux	P. 14	Infos du CCAS
P. 4	Actualités locales	P. 15	Bibliothèque Arsène Houssaye
P. 8	Travaux dans la commune	P. 16	Histoire de Bruyères
P. 10	Gestion de la voirie communale	P. 17	Rubrique loisirs
P. 11	Transport et déplacements	P. 20	Infos de nos associations
P. 12	École primaire de Bruyères	P. 28	Numéros et infos utiles

Délibérations du conseil municipal (synthèse)



Les comptes rendus complets sont consultables à l'affichage dans le hall de la mairie et sur le site de la commune : <https://bruyeres-et-montberault.fr>



SEANCE DU 18 juin 2024

2024_14 - ACHAT DE LA PARCELLE C2148

2024_15 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION BRUYERES LOISIRS

2024_16 - CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE

2024_17 - GESTION DES BOIS PAR L'ONF

SEANCE DU 20 septembre 2024

2024_18 - PARTICIPATION A LA PROTECTION COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE ET SANTE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION

2024_19 - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES AGENTS AFFILIES A LA CNRACL

2024_20 - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES AGENTS AFFILIES A L'IRCANTEC

2024_21 - CONVENTION DE GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DU CENTRE DE GESTION

2024_22 - RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LED

2024_23 - ADHESION A LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE LA CAF

2024_24 - MEDECINE PREVENTIVE CONFIEE AU CENTRE DE GESTION

2024_25 - EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

2024_26 - GESTION DES BOIS PAR L'ONF (modification de la délibération 2024_17)

2024_27 - M57 DECISION MODIFICATIVE N°1

SEANCE DU 15 novembre 2024

2024_28 - DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

2024_29 - ACHAT DE LA PARCELLE A557 INDIVISION MADOUX

2024_30 - ACHAT DE LA PARCELLE C2712 M. GUBBIOTTI

2024_31 - SUBVENTION VERSEE A L'ASSOCIATION LA BRUYEROISE

2024_32 - SUBVENTION A L'ADMR



CONSEIL MUNICIPAL

Procès verbaux des conseils municipaux

Actualités locales

Activités commerciales et économiques :

Ouverture d'un cabinet paramédical et pluri-professionnel

Plusieurs professionnelles de santé se sont installées au 27 rue Arsène Houssaye (rond-point de Vorges) dans un établissement neuf et spécialement conçu pour accueillir des patients :



Cabinet paramédical et pluriprofessionnel



Kinésithérapeute



Ostéopathe

Juliette DESHARBES

06 95 84 11 79

Rendez-vous par téléphone

ou sur le site : <https://doctolib.fr/>



Orthophoniste



Hypnothérapeute

Alexandra BRANCOURT

06 61 67 10 12

Rendez-vous par téléphone

ou sur le site : <https://calendly.fr/>



Éducatrice spécialisée

Céline LAGNAU

06 74 45 14 78

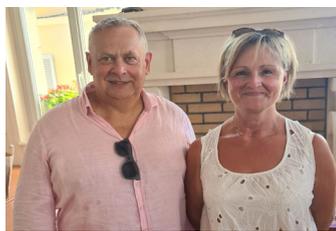
Rendez-vous par téléphone ou par mail :

celinelagneau.educlib@gmail.com



Actualités locales (suite...)

Nos commerces d'alimentation changent de propriétaires :



Fin juin 2024 Marie-Christine et Jean-Luc ROBERT, artisans boulangers, ont pris leurs retraites après 27 années exercées à Bruyères. Ils ont cédé leur boulangerie à Sylvie et David FERRET qui, après quelques aménagements et décorations, ont ouvert leur nouvelle enseigne « A Pain de Loup » dès le 24 juillet à la clientèle.



Nouveaux horaires d'ouverture de la boulangerie :

**Du lundi au vendredi :
de 6 h à 19 h sans interruption
Le samedi de 6 h à 17 h
fermé le dimanche**



À cette même date, et pour les mêmes raisons, Karine et Christian SCHURCH ont passé la main à Christophe SOURIS, nouveau gérant de la supérette VIVAL.



Nouveaux horaires d'ouverture de la supérette :

**Du mardi au samedi :
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 15 h 30 à 19 h 30
Le dimanche de 9 h à 12 h 15
Fermé le lundi**



Nous souhaitons un repos bien mérité à nos commerçants retraités et bienvenue à leurs remplaçants qui assurent ainsi la pérennité de l'activité économique de notre village.

Actualités locales (suite...)

Notre boucher-charcutier Gary Ployon a été primé pour sa créativité

Article paru dans le journal l'Union du 18/10/2024 :

Gary Ployon, installé à Bruyères-et-Montbérault, a obtenu pour la seconde fois le prix du meilleur pâté créatif de l'Aisne.

« Il y a deux ans c'était un pâté à base de farce et de tarte Tatin: un mélange salé-sucré avec un goût de caramel », se souvient l'artisan âgé de 41 ans, fils de Didier Ployon, ancien boucher laonnois.

Cette année, c'est avec un pâté mêlant farce de porc, escalope de dinde et poitrine fumée qu'il s'est distingué. « J'ai fait un montage en étages. Ça donne un joli marbré » rapporte-t-il avec fierté. « Il a un goût assez particulier avec le croisement des saveurs. »

Ce prix consacre le savoir-faire familial : « C'est une recette de ma grand-mère, très bonne cuisinière, que mon père avait retravaillée et que j'ai adaptée à mon tour. »

Et il mise donc sur la créativité : « Si c'est toujours la même chose, on se lasse. Nos produits varient selon les saisons. J'ai créé un pâté à l'andouillette qui marche bien, j'en ai un autre aux trois poivres, et pour l'été j'en fais un au piment d'Espelette. »

À Bruyères depuis peu :



UNE COMPORTEMENTALISTE ET ÉDUCATRICE CANIN POUR CHIOT OU CHIEN ADULTE

École du chiot au calme en mini groupe de 4.

Organisation de cours de sociabilisation. Intervention physique dans un rayon de 40 km et en visio au-delà. Adaptation à la demande des familles et au besoin de l'animal. Organisation de balades collectives, le tout dans le respect physique et psychique de votre chien.

Contact : 06 09 38 16 74 - Site & facebook : www.lechiensimplement.fr



Une photographe : Sophie C.

crée des atmosphères chaleureuses et accueillantes permettant à chaque personne de se sentir à l'aise et d'exprimer sa personnalité unique.

Tél : 06 09 37 53 58 - Site & facebook : <https://sophiecpphotographie.fr/>



Un food truck « Crêperie »

Depuis mi-octobre, tous les lundis soir à partir de 18 h 30, devant la mairie, un food-truck « Breizh de Nice » crêperie by Gégé vous offre un choix varié de crêpes salées et/ou sucrées.

Tél : 06 75 63 26 36

Actualités locales (suite...)

Manifestations de ce 2^e semestre : 14 juillet 2024 – célébration de la fête nationale :

La fête nationale se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires qui placent le peuple au cœur de l'action, à la fois acteur et objet, sujet et finalité. Cependant les faits portent leur propre histoire et interprétation, et font de la mémoire collective autour du 14 juillet, une reconstruction.



8 septembre 2024 – festival Guitares en Picardie :



Frédéric Bernard a proposé cette année un concert mêlant musique classique et contemporaine. Les artistes, tous talentueux, ont recueilli de nombreux applaudissements devant une assistance confidentielle.

11 novembre 2024 – commémoration de l'Armistice 1918:

C'était il y a 104 ans, nos aïeux ont versé leur sang pour que jamais nous ne revivions un tel drame... Et pourtant, aujourd'hui les conflits sont à nos portes ! Cérémonie émouvante avec les enfants de l'école et les représentants de la municipalité.



Sports :

Nouvel exploit de Luc Fontibus vainqueur du tournoi départemental axonais de boules lyonnaises en avril 2024 catégorie Vétérans M4. Toutes nos félicitations à ce Bruyérois qui persévère dans cette discipline peu commune.



AGENDA 1^{er} trimestre 2025

- 26 avril 2025 - Festival Jazz'titudes
Salle des fêtes



Travaux en cours et futurs dans la commune

Aménagement du logement communal Place du Parvis.



Avant travaux



Après travaux

Des travaux indispensables et importants ont été entrepris pour réhabiliter entièrement ce logement et le mettre aux nouvelles normes locatives. Coût de l'opération : 69 240 € TTC dont 31 368 € financés par l'État et 4 000 € par le Département.

Adaptation de l'éclairage public Place du Général de Gaulle, Place des Leups et Place Marcy :

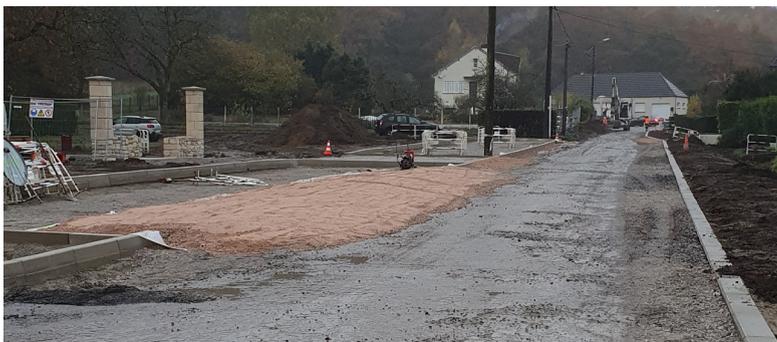


Les réverbères ont été adaptés avec des luminaires LED. L'éclairage orienté vers le bas réduit la pollution lumineuse.

L'entreprise ayant changé de fournisseur, les luminaires sont quelque peu disparates.



Agrandissement du cimetière et aménagement de la voirie du Chemin des Gueules et du Cimetière :



Conformément au PLU de la commune mis en place en 2016, il était prévu l'extension du cimetière pour permettre de créer les sépultures nouvelles sur l'espace existant devant l'entrée principale. Une première étape a consisté à prolonger le mur de clôture de la rue du Cimetière et à déplacer le portail vers la rue du Fond des Gueules avec la création de 27 places de stationnement.

Lors des travaux de voirie, nous avons préparé, par la mise en place des fourreaux, le futur effacement des réseaux basse tension, éclairage public et téléphoniques qui sera réalisé en 2025.

Travaux en cours et futurs dans la commune (suite...)

Hameau de Breuil :

Raccordement du hameau sur le réseau d'eau potable, issu d'Athies, qui dessert le Center Parcs, afin d'alimenter les habitations et d'assurer la défense incendie par la pose d'une borne d'incendie.

Hameau de Montbérault :

Une nouvelle alimentation en eau potable de Montbérault sera réalisée à partir de la même canalisation alimentant le Center Parcs.



Projets 2025 :

• Aménagement du réseau pluvial :

Reprise du confluent des rus du Polton et de la Laye rue du Tour de Ville au niveau de l'école maternelle.

Remplacement du tuyau d'écoulement des eaux du ru du Chemin des Gueules.

• Intervention USED'A sur les réseaux électriques, télécoms et éclairage public :

Lotissement Chanteraine et route de Chérêt.

• Agrandissement du groupe scolaire à la suite de l'ouverture d'une 9^e classe :

Un projet est en cours d'élaboration pour la création d'une classe maternelle d'un dortoir et de sanitaire sur un terrain mitoyen de l'école maternelle que la commune vient d'acquérir.

• Église Notre Dame :

Il y aura une suite à donner sur le projet de restauration, après réception de l'évaluation des travaux à réaliser effectuée par les Bâtiments de France.



Bruyères-et-Montbérault

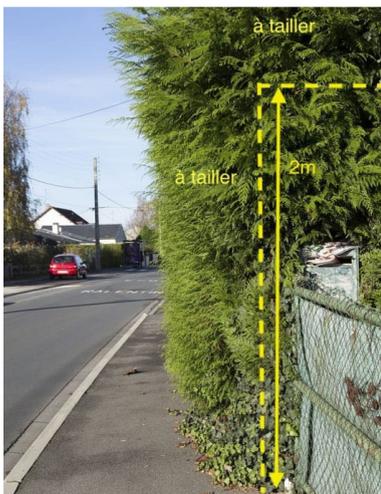
Travaux, mobilité, culture...

Suivez les projets de la mairie

Gestion de la voirie communale

Obligation des riverains (entretien des haies et clôtures)

Les obligations des riverains prennent la forme de servitudes. Leur institution permet de préserver l'intégrité de la voie communale, de faciliter la circulation des piétons sur les trottoirs et de favoriser la visibilité des automobilistes aux abords des intersections, et ceci dans un cadre sécuritaire.



Les servitudes relatives aux plantations :

Le propriétaire d'arbres ou de haies en rive de voies communales est soumis à une obligation d'élagage afin d'empêcher que les branches ou les racines des plantations n'empiètent sur celles-ci. Cette taille doit être effectuée à l'aplomb des limites cadastrales de la propriété. Il existe encore beaucoup de haies dans notre village qui ne sont pas dans cette situation.

Dans le cas où ces travaux de taille ne sont pas effectués par les propriétaires, après une demande écrite de la mairie, cette dernière est en droit de faire exécuter ces tailles et de les facturer aux propriétaires.

Stationnement intempestif sur les trottoirs



Le trottoir est un espace de circulation réservé uniquement aux piétons. Il doit rester vierge de tout obstacle. Le fait de stationner sur un trottoir constitue une infraction au code de la route.

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage prévu à l'intention des piétons est interdit.

Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe (**article R417-5 du Code de la route**).



Transport et déplacements

Statistiques de circulation relevées par les radars pédagogiques :

à l'entrée de Bruyères au niveau :
de la route départementale 967 (station service Total Énergie).

de la rue Porte de Laon (lotissement Vandorme)
Ils mesurent la circulation et la vitesse sur cet axe
Laon - Bruyères

La période de relevé est comprise entre le 30 novembre 2023 et le 30 octobre 2024, soit une amplitude de 11 mois.



Tableau récapitulatif :

Lieu	Sens	Total véhicules	Moyenne par jours	% véhicules < 40 km/h	Vitesse moyenne
Entrée de Bruyères	Sortant	776 600	2 304	27,52 %	47,60 km/h
	Entrant	753 841	2 237	57,25 %	40,40 km/h
Rue Porte de Laon	Sortant	336 523	1 305	61,27 %	37,90 km/h
	Entrant	369 523	1 140	63,74 %	38,80 km/h

Pour mémoire :

nous ne disposons pas des statistiques du radar de l'entrée sud du village (« Porte de Reims ») d'une génération plus ancienne, et de l'entrée est (rue de la Fontaine minérale) car le radar est remplacé par un feu rouge qui passe au vert si la vitesse est respectée.

En synthèse :

- Les résultats sont relativement stables en comparaison de l'année précédente avec une légère amélioration du respect de la vitesse fixée à 40 km/h.
- L'analyse des flux circulants entre rue Porte de Laon et Entrée de Bruyères fait ressortir un trafic/jour moyen identique du nombre de véhicules empruntant la déviation de Bruyères soit environ plus de 50 %.
- Il subsiste toujours de gros excès de vitesse notamment rue Porte de Laon.

Vélocité : utilisation des bicyclettes électriques :

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le bulletin de décembre 2023, la station Vélo-Cité est restée active pendant la période hivernale début 2024. Ce moyen de transport permet à certains usagers désirant se rendre à Laon d'avoir à disposition un vélo pour un coût raisonnable.

Le terminal de Bruyères a été fréquenté en octobre 2024 par seulement 2 usagers au départ, mais par 18 au retour. Les parcours concernent les trajets suivants : Place d'Ardon, Palais des sports, CPAM, Le Dôme et la Gare.

- 2 à 8 vélos sont à disposition à la station devant la mairie, quantité régulée par les gestionnaires du réseau selon les besoins des autres stations.
- 486 déplacements (175 départs, 311 retours) ont été enregistrés, depuis la création du terminal.



École de Bruyères et Montbérault

Groupe scolaire des Coteaux du Laonnois :

Jusqu'en 2017, l'établissement scolaire du village accueillait les enfants des communes de Chérêt, Parfondru et Veslud. Constatant une baisse des effectifs qui aurait pu conduire à la suppression de poste d'enseignant, la commune a fait le choix en 2018 de rejoindre le syndicat scolaire qui regroupait les communes de Vorges, Presles-et-Thiery, Nouvion-le-Vineux et Laval-en-Laonnois. Ce sont désormais 8 communes qui forment le syndicat scolaire des Coteaux du Laonnois.



L'union des 8 communes a maintenu l'ouverture des 8 classes de notre village, des 2 classes à Presles-et-Thiery et en septembre 2024 l'Éducation nationale a créé un poste supplémentaire d'enseignant à Bruyères-et-Montbérault.



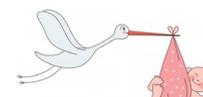
L'annonce de la création d'une classe supplémentaire au printemps 2024 a nécessité une réorganisation des locaux en un temps contraint pour accueillir un 9^e enseignant.

Le bâtiment modulaire qui accueillait les activités périscolaires a été équipé en salle de classe. Les activités périscolaires sont désormais accueillies dans le local au 10 rue du Tour de Ville. Cette solution ne peut pas être pérenne. La commune travaille à l'agrandissement du groupe scolaire dans un terrain mitoyen de l'école maternelle.

Répartition par commune		Répartition par niveau		Répartition par enseignant	
Bruyères-et-Montbérault	102	Maternelle Petite section	30	Mme Cailliez (7 PS/7 MS/8 GS)	22
Chérêt	15	Maternelle Moyenne Section	31	Mme Barthelemy (10 PS/13 MS)	23
Laval-en-Laonnois	6	Maternelle Grande Section	32	Mme Parzi (13 PS/11 MS)	24
Nouvion-le-Vineux	1	Primaire Cours préparatoire	27	Mme Rosier (24 GS)	24
Parfondru	28	Primaire Cours élémentaire 1	19	Mme Dehaspe (23 CP)	23
Presle-et-Thiery	11	Primaire Cours élémentaire 2	31	Mme Coquelle (4 CP/19 CE1)	23
Veslud	28	Primaire Cours moyen 1	22	Mme Chenu (22 CE2)	22
Vorges	15	Primaire Cours moyen 2	21	Mme Vilarinho (9 CE2/17 CM1)	26
Extérieurs	7			M. Chapuis (5 CM1/21 CM2)	26
TOTAL ÉLÈVES	213				



NAISSANCES



HORDEAUX Maë.....	7 juin 2024
JONET MOREAU Augustin Gérard Thierry.....	18 juin 2024
SCHOLS Gabriel.....	24 juillet 2024
BELKALEM Nelya.....	22 août 2024
UCINSKI Théa Andzelika Véronique.....	18 septembre 2024
FAVRE ROSSI Charlotte.....	22 septembre 2024
COLART Alba Louna.....	23 septembre 2024
SIDONIE Maxime Pierre Martin.....	24 octobre 2024

MARIAGES



DAGNICOURT Mickaël André Pierre & RICHARD Cindy Séverine.....	22 juin 2024
DELCLOY Patrick Charles Michel & DONNEZ Maryse Berthe Rose.....	22 juin 2024
POWIETRZYNSKI Florian Jean Gilbert & LECAILLE Anaïs Adèlina.....	6 juillet 2024
GONCALVES DOMINGUEZ Gary Manuel Arlindo & BEGUIN Ambre Germaine Nathalie	20 juillet 2024
PAULIN Maxence Pascal & HERVIEUX Anne-Sophie.....	17 août 2024

DÉCÈS



Céline Cécile LOISEAU veuve DEFIGIER.....	85 ans.....	21 juin 2024
Daniel André DEPLANQUE.....	77 ans.....	15 juillet 2024
Jean René André BERTHE.....	85 ans.....	15 août 2024
Jocelyne Dany Paulette CLÉRÉ épouse PÉDACE.....	68 ans.....	26 août 2024
Renée Paulette Madeleine veuve DESHARBES.....	90 ans.....	8 septembre 2024
Louis Émile MERCIER.....	90 ans.....	16 octobre 2024
Claude Gilles Guy BLAMOUTIER.....	63 ans.....	26 novembre 2024

Nous rappelons à l'ensemble des habitants du village, qu'il est indispensable de se présenter en mairie lors de votre arrivée afin de vous identifier dans nos répertoires et de signaler lorsque vous quittez la commune. Ceci afin de vous faire bénéficier des actions initiées par nos soins.

Le secrétariat de mairie se tient à votre écoute pour vous apporter tous les renseignements administratifs locaux dont vous auriez besoin.

Avis important : compte tenu de la conjoncture économique très difficile (inflation, augmentation des coûts de l'alimentation et de l'énergie) nous vous rappelons que le CCAS se tient à la disposition de tous ceux qui rencontreraient des difficultés dans leur quotidien.

Les temps forts de ce dernier trimestre :

11 & 12 octobre 2024 : opération brioches :

Organisée au profit de l'APEI «les papillons blancs de Laon», la collecte a permis de reverser 1136,50€ à l'association APEI « les papillons blancs ». Ce don est inférieur à celui des années précédentes, mais la conjoncture est certainement plus difficile. Merci aux 11 bénévoles qui ont participé à la distribution et à la vente des brioches, et aux Bruyérois pour leur générosité. Votre engagement contribue à la réussite de cette action.



Octobre Rose 2024 :

Opération caritative en soutien à l'action de la lutte contre le cancer du sein. Les diverses manifestations organisées par le CCAS (vente de roses) et les commerçants ont permis de recueillir 535€ qui seront reversés comme l'an passé à l'Association de l'Institut Jacques Godinot de Reims qui œuvre pour le confort des malades et la recherche de thérapies nouvelles.



10 novembre 2024 : bourse aux jouets

Elle a permis aux Bruyérois, visiteurs et exposants, de participer à des échanges de jouets et de vêtements pour enfants dans un but éco-responsable, le CCAS organisateur de cette manifestation a, par ailleurs, récolté 176€ par une tombola, la participation des exposants, des dons, et la vente de gaufres. Cette somme sera reversée au profit du Téléthon.



1^{er} décembre 2024 : Noël des anciens

Nos Bruyérois seniors de 68 ans et plus sont invités à : soit participer à un repas dansant animé par le groupe musical « Dominique & Titus », soit recevoir un bon d'achat de 30€ à utiliser obligatoirement dans les commerces de Bruyères avant le 31 décembre 2024.



CLUB du 3^e âge :

Un repas de Noël est prévu le 17 décembre au Relais Charlemagne de Samoussy avec la participation financière de chacun.



Aides sociales :

Le CCAS peut aider les foyers en difficulté en délivrant des bons d'alimentation et en réglant directement aux fournisseurs d'énergie des aides au règlement des factures. Celles-ci sont accordées en fonction des ressources du foyer et font l'objet d'une étude de la commission d'attribution.

Personnes vulnérables :

Toute personne seule ou se sentant isolée peut s'inscrire en mairie dans le registre prévu à cet effet. Nous pourrions ainsi les contacter périodiquement ou lors de périodes difficiles.

Françoise Garnier
Vice-présidente du CCAS

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanences tous les 1^{er} et 3^e mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle des associations de Bruyères et Montbérault sur rdv au 03 23 24 68 38 ou au secrétariat au 03 23 24 61 31.

Les membres du CCAS sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter.

Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l'un d'eux, en mairie, en appelant le 03 23 24 74 77.

Bibliothèque Arsène Houssaye



« Lire, c'est voir le monde par mille regards. »
- Serge Joncour (Nature humaine)

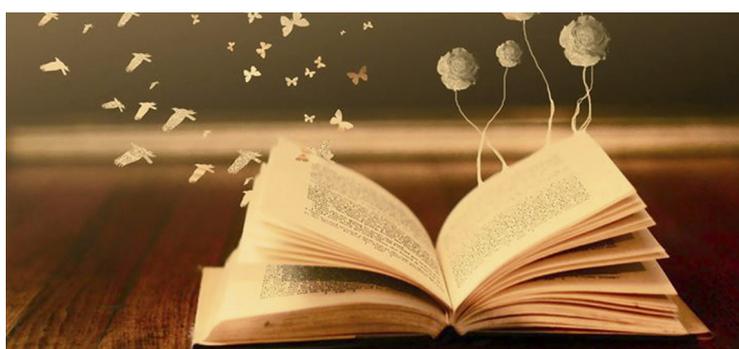
L'ouverture au Public	Nos coordonnées
<ul style="list-style-type: none"> • Mardi :16 h 00 – 17 h 30 • Mercredi :14 h 00 – 17 h 30 • Vendredi :16 h 00 – 17 h 30 • Samedi :09 h 00 – 12 h 00 	<ul style="list-style-type: none"> • Tél : 03 23 24 78 64 • Courriel : bibliotheque.bruyeres02@orange.fr • Site : https://bibliotheque-bruyeresetmonberault.fr/

Remplacement à la bibliothèque Arsène Houssaye



Depuis le 1^{er} septembre, nous accueillons Sylvie CARLIER pour un contrat à temps partiel en remplacement de Bérinda DEMAY qui a quitté ses fonctions le 31 mai 2024. Les bénévoles ont maintenu le service, jusqu'au recrutement de Sylvie à la suite d'une procédure d'embauche émise en juillet 2024.

Les dates seront précisées par affichage à la bibliothèque et par diffusion sur Panneau Pocket.



Activités de rentrée proposées par la bibliothèque :

Octobre :

08/10/2024 : Accueil des 9 classes : lectures suivies d'échanges avec les enfants et d'emprunts de livres.

23/10/2024 : Atelier Halloween, confection de chauves-souris, araignées, fantômes. Distribution de bonbons et dégustation de crêpes.

En prévision :

Les ateliers du mercredi : sur inscription, places limitées.

- Lectures en groupe
- Jeux de rôle
- Jeux de société
- Dessins
- Activités manuelles

Animation « Bébés lecteurs »
accompagnés de leurs assistantes maternelles.



Décembre :

- Décorations de Noël

Janvier 2025 :

- La galette des rois
- Nuit de la lecture sur le thème des patrimoines

Février 2025 :

- Activité pour Mardi-Gras

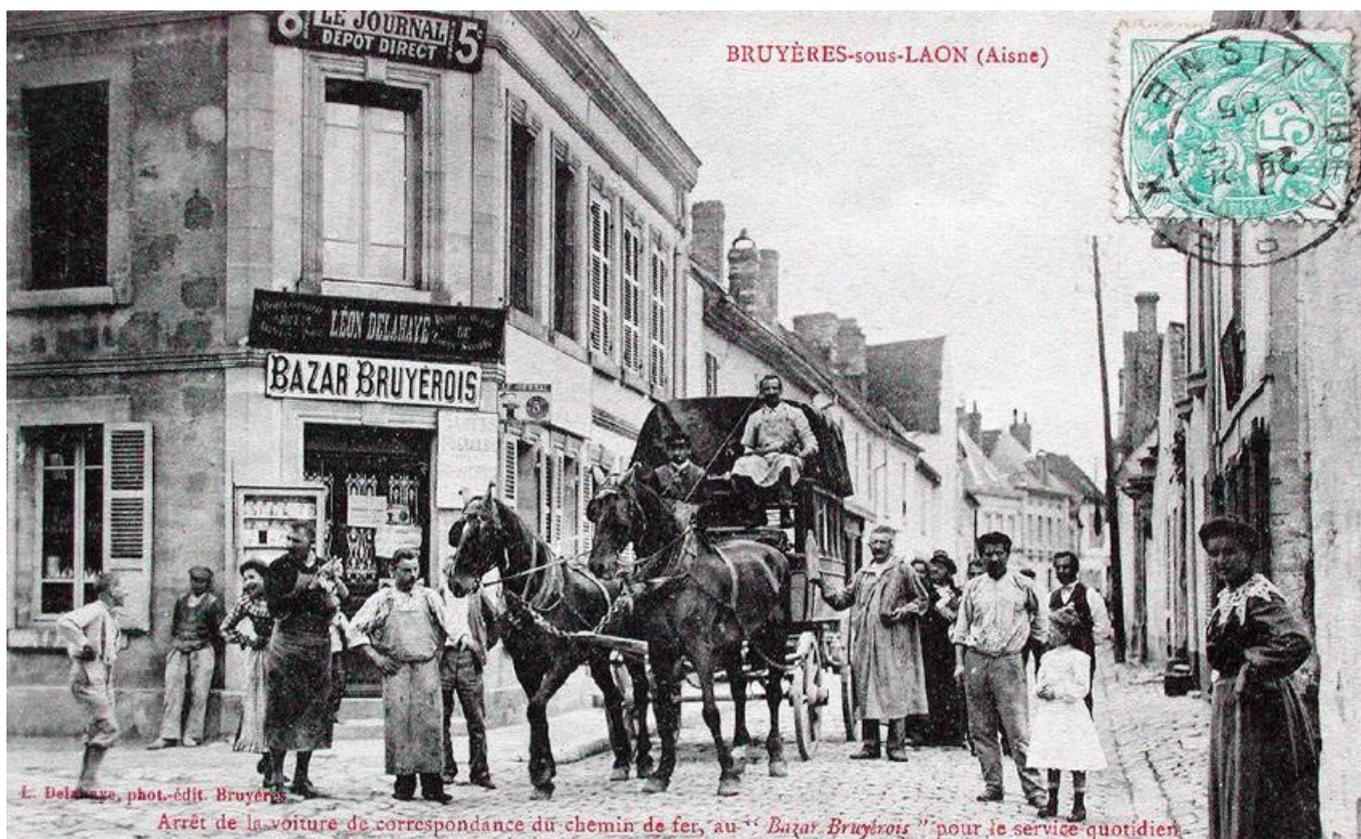
Histoire de Bruyères

Appel à temoins...



Pour continuer à explorer et relater l'histoire et la vie des Bruyérois, nous avons besoin d'approfondir nos connaissances. Aussi faisons-nous appel à votre mémoire, vos souvenirs et peut-être vos archives et collections privées précieusement conservées ou enfouies dans une malle au fond de votre grenier ! Notre village a subi, lors de la guerre 1914-18, des destructions irréversibles et notamment au niveau des archives de la commune. Et le fil conducteur de la vie de Bruyères fin XIX^e début XX^e est quelquefois discontinu.

Tout document peut se révéler être un trésor d'information ou le témoignage d'un fait, d'une époque de la vie de notre village. Nous serions heureux de partager avec vous ces documents quels qu'ils soient pour reconstituer des tranches de vie de Bruyères. Ainsi, si vous possédez des cartes postales, des lettres témoignage, des ouvrages ou des photos sur la période 1850-1970, merci d'avance de vos recherches et de nous faire part de vos découvertes. Contact : histoire du village - mairie de Bruyères
courriel : mairie.bruyeres@wanadoo.fr

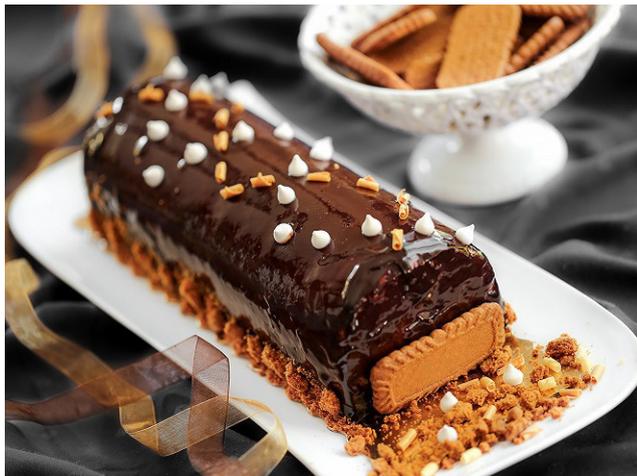


Rubrique

« loisirs à la maison »

Recette pour les fêtes de Noël : bûche de Noël aux spéculoos

Recette de la bûche de Noël aux spéculoos



INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES :

Pour la crème de spéculoos

- 250 g. de mascarpone
- 100 g. de spéculoos
- 2 cuillères à soupe de miel liquide

Pour la génoise à la vanille

- Œufs
- 120 g. de farine de blé
- 100 g. de sucre en poudre
- 1 CC de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- ½ CC d'extrait de Vanille
- ½ verre d'eau



PRÉPARATION :

• **ÉTAPE 1 :** Préchauffez le four à 200°C. Pour la génoise, séparez les jaunes des blancs d'œufs. Placez les jaunes dans un saladier avec le sucre en poudre et faites-les blanchir à l'aide d'un fouet. Ajoutez la farine tamisée avec la levure chimique et le sucre vanillé. Mélangez jusqu'à obtenir une pâte homogène.

• **ÉTAPE 2 :** Montez les blancs d'œufs en neige avec la pincée de sel et incorporez-les délicatement dans la pâte à génoise.

• **ÉTAPE 3 :** Étalez la préparation sur une plaque à biscuit couverte de papier sulfurisé et enfournez pendant 10 minutes. Dès la sortie du four, démoulez soigneusement la génoise sur un torchon préalablement humidifié et laissez-la refroidir.

• **ÉTAPE 4 :** Pendant ce temps, préparez la crème de spéculoos en mixant les biscuits spéculoos pour obtenir une poudre fine. À l'aide d'un batteur électrique, fouettez le mascarpone et incorporez-y peu à peu la poudre de spéculoos et le miel jusqu'à obtenir une consistance crémeuse.

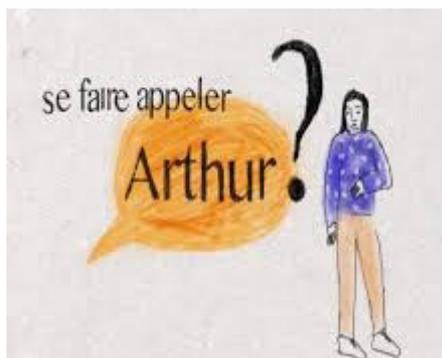
• **ÉTAPE 5 :** Répartissez cette crème sur la génoise à la vanille puis roulez votre bûche de Noël aux spéculoos. Réservez au réfrigérateur pendant 1 heure avant de servir.

Bonne dégustation !!!

Rubrique

« loisirs à la maison » (suite...)

POURQUOI DIT - ON « Se faire appeler Arthur ! »



Quand l'injonction incantatoire « se faire appeler Arthur » est énoncée, quel que soit le prénom du fautif ce dernier a compris que ses fesses vont rougir.

Une question se pose tout de même pour celui qui a l'heur de se dénommer ainsi de naissance : pourquoi le choix de son prénom ?

Cette expression nous renvoie à la Seconde Guerre mondiale et plus précisément à l'occupation allemande.

Les forces d'occupation avaient instauré un couvre-feu très strict. À partir de ce moment-là, les Français n'avaient plus le droit de sortir de chez eux. Ils devaient aussi éteindre les lumières et fermer leurs volets afin de ne pas donner de signes de vie évidents aux avions alliés qui, alors, auraient pu bombarder les troupes germaniques. Ce couvre-feu avait été fixé à huit heures du soir sonnante ! et c'est de cet horaire qu'est née l'expression.

Huit heures se dit en allemand : « ACHT UHR ».

Ainsi quand quelqu'un était surpris dehors par une patrouille allemande, il se faisait interpeler et on lui signifiait qu'il avait dépassé l'heure autorisée du couvre-feu. Les soldats allemands lui criaient : « ACHT UHR ! ACHT UHR ! » (Huit heures ! Huit heures !)



Pour se moquer des réprimandes des occupants, les gens répétaient cet avertissement entre eux. Mais ceux qui maîtrisaient mal la langue de Goethe ont fini par franciser l'expression et « ACHT UHR » est devenu « ARTHUR ».

Et donc, quand la feldgendarmérie les invectivait, ils se faisaient appeler Arthur.



Quelques expressions

imagées synonymes de notre langue :

Se faire sonner les cloches, se faire remonter les bretelles, se faire tirer les oreilles, se faire enguirlander, se faire réprimander, et plus trivialement ... se faire engueuler.

Un conseil Numérique à votre service



Le Numérique pour tous

Une aide dans vos démarches numériques ?
1 conseiller vous accompagne au plus près de chez vous.

Contactez le conseiller numérique le plus proche de chez vous.

03 23 24 74 77



Du divertissement aux démarches administratives, les personnes éloignées du numérique ont tout aussi bien le droit d'être accompagnées à l'utilisation de ces outils que n'importe qui.

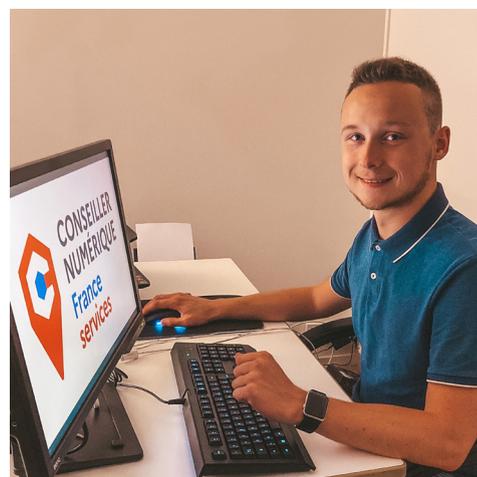
La transition numérique s'invite dans tous les domaines de la vie quotidienne. Pourtant, de nombreuses personnes restent éloignées du numérique. Dans le cadre de sa stratégie d'inclusion numérique, la municipalité de Bruyères et Montbérault s'est engagée dans une démarche d'accompagnement des citoyens : 1 conseiller numérique « France Services » accompagne les habitants dans les usages numériques quotidiens sur la commune.



Lucas FARINEAUX, notre conseiller numérique, vous recevra sur rendez-vous individuel et vous accompagnera sur une mini formation en ateliers afin de vous permettre de vous approprier progressivement les usages numériques du quotidien. Il vous sensibilisera également à la protection des données et à la vérification des informations.

Quelques exemples d'interventions :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...);
- Naviguer sur internet ;
- Envoyer, recevoir et gérer vos courriels ;
- Installer et utiliser des applications utiles sur vos smartphones ;
- Créer et gérer vos contenus numériques ;
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numériques ;
- Favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux).



Pour bénéficier de ce service, vous devez prendre rendez-vous par :
Tél : 03 23 24 74 77 - courriel : lucasf.conum@gmail.com

Le comité des fêtes vous informe ...



QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS LE DERNIER BULLETIN MUNICIPAL ?

• Samedi 2 Novembre à 15 h 30:



Beau succès pour l'après-midi « Halloween » avec plus de 40 enfants venus déambuler dans les rues et profiter de la générosité des Bruyérois qui leur ont ouvert leurs portes et distribué des bonbons. Le défilé s'est terminé, dans la salle du tour de ville, par une petite collation et la distribution équitable de toutes les friandises récoltées. Un grand merci pour nos enfants !

Au moment de la distribution du bulletin municipal, plusieurs animations ont eu lieu sans que nous puissions inclure les photos dans celui-ci. Rendez-vous donc dans le prochain bulletin pour avoir un compte rendu imagé de ces manifestations.

ANIMATIONS PREVUES POUR CETTE FIN D'ANNEE :

• Vendredi 22 novembre : Soirée Beaujolais nouveau

Moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle soirée du Beaujolais nouveau... Mais toujours avec modération.



• Mercredi 4 décembre à 15 h : Noël des enfants

Les enfants pourront participer à un spectacle interactif avec le clown RICO qui se transformera tantôt en magicien, équilibriste, jongleur, musicien cocasse, montreur d'animaux artistes (chien comédien, chats et souris acrobates) et sculpteur de ballons multicolores, etc.

ET POUR 2025 ...

- 1^{er} février : Loto à la salle des fêtes
- 15 mars : Soirée dansante



N'hésitez pas à venir nous aider si vous souhaitez participer à l'animation de votre village.

Vous pouvez nous contacter par courriel : jaimemonvillagebruyeres@gmail.com

ou au 07 67 91 83 15

La Bruyéroise société de musique



Une page se tourne ...



Beaucoup d'entre vous n'ont sans doute pas oublié cette chanson de Vline Buggy et Hugues Aufray composée en 1968 à l'occasion du départ en retraite de l'instituteur de la fille du chanteur : « Adieu monsieur le professeur ». Au moment où j'écris ces quelques lignes, je ne peux m'empêcher de fredonner cette mélodie.

Après vingt-six ans de bons et loyaux services, Christian Bourré a décidé de rejoindre les bords de la Méditerranée où il mettra ses talents de musicien et d'arrangeur au service d'autres ensembles instrumentaux.

Il avait rejoint les rangs de « La Bruyéroise » en 1998, entraînant avec lui et sa passion du jazz des musiciens dont le répertoire se limitait alors à la musique militaire. C'est ainsi que naquit le « Bruyères Big Band ».

Ce ne fut pas facile de passer des « Enfants de troupe » à « In the mood », mais sa rigueur et son exigence lors des répétitions finirent par payer. Plus récemment, de ses virées en Occitanie, il rapporta un répertoire de bandas, confrontant ainsi les unes et les autres à un autre style de musique.

Tel un bon instituteur, il savait s'appuyer sur les acquis de chacun pour proposer des morceaux plus exigeants et ainsi faire progresser l'ensemble.

Cette année, la célébration de la Sainte Cécile aura un goût particulier car c'est la dernière qu'il dirigera.

« Adieu monsieur le Directeur,
on ne vous oubliera jamais ... »

Le président,
François VELLY



Union Sportive Bruyéroise

Les actualités du club



Édito du Président - décembre 2024

L'Union Sportive Bruyéroise va bien, même très bien !



La saison dernière, alors que l'enjeu sportif était de taille avec la refonte des championnats, toutes nos équipes ont su mettre les ingrédients nécessaires pour se maintenir dans le haut de leur championnat respectif, synonyme de maintien.

La saison 2024-2025 est repartie avec pas moins de 330 licenciés qui vont nous représenter et véhiculer l'image de notre beau village sur l'ensemble du territoire des Hauts de France.

Les objectifs sportifs de l'USB sont nombreux et ambitieux. Comment ne pas l'être devant une telle effervescence pour le football local où le stade est devenu un lieu de rencontre pour les supporters qui viennent de loin et qui attendent avec impatience chaque week-end pour se retrouver entre copains et anciens joueurs, se remémorer les souvenirs des bons moments passés au club, et encourager nos jeunes et moins jeunes, toujours dans le partage et la convivialité.

Nos ambitions doivent être à la hauteur des installations flambant neuves que la commune met à notre disposition. Comment ne pas être ambitieux quand nous possédons, toutes proportions gardées, l'une des plus belles structures sportives de la région, voire du département.



Notre objectif sportif commence avec notre équipe fanion qui évolue au plus haut niveau de notre district et qui a pour cible de finir au moins dans les deux premières places, synonyme de montée en ligue. Les équipes B et C doivent quant à elles faire bonne figure et pourquoi pas décrocher une place qualificative à la montée en fin de saison.



Les équipes féminines : à gauche, ci-dessous, notre équipe "foot à 11" évolue en ligue et doit finir au moins 2^e pour espérer la montée en R2 en fin de saison.

À droite, l'équipe de football féminine à 8, reprise en coaching cette saison par Jérôme Harant. Les résultats du début de saison sont très prometteurs pour le reste de la compétition.



Notre équipe vétérans vice-championne du challenge DEMAREST en juin dernier, est actuellement 1^{re} de son classement et compte un effectif de 29 joueurs placés sous la responsabilité de Serge BAZILE et Hervé MAZETIER, Michel LEMAIRE, Philippe NOIRET.

Union Sportive Bruyéroise

FOOT JEUNE A 11



L'équipe U17 : entraînée par Hugo DUBIGNY accompagné de Tristan CADALEN. À l'heure où nous rédigeons cette page, l'équipe finit 3^e de son brassage sur les 27 engagées. Seules les huit premières se qualifient pour jouer en D1, niveau le plus élevé du département.

L'équipe U15 : entraînée par Gaétan LANGRAND et Maël BRAILLY, composée essentiellement de "1^{re} année" en foot à 11, elle rencontre quelques difficultés d'effectifs en ce début de saison. Cela rejaillit sur les résultats qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils seraient si l'équipe était au complet. Le club est à la recherche de jeunes joueurs nés en 2010 et 2011.



Foot animation section filles : L'USB développe le pôle féminin sous le coaching de Jérôme HARANT et de 3 éducatrices, Elodie MARCHANDISE, Mathilde BRISOUX et Morgane DEFAUX. Toutes trois licenciées au club, et responsables des équipes U8 U11 U12 U13. Le club compte à ce jour 22 licenciées.



Foot animation section garçons : Le pôle masculin, dirigé par Hugo DUBIGNY, responsable de la section, est accompagné de 6 éducateurs licenciés du club et de 3 parents dirigeants : BRASSEUR S., VERRIER K. et R., DUBIGNY A., LEFEVRE N., LESUR V., PARENT A., MIGNOT M.



Agenda du club :

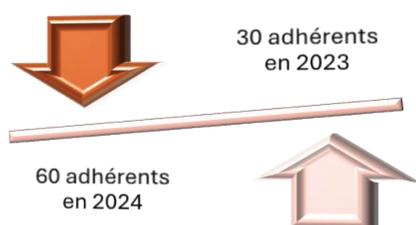
- TELETHON le dimanche 15 décembre 2024
- Arbre de Noël le mercredi 18 décembre 2025
- Repas du club le 25 janvier 2025

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Club AC Bruyéroise

Contact Nicolas Beaudoin Tel : 06 45 48 18 89

a.c.bruyeroise@gmail.com



➔ Rendez-vous au stade municipal de Bruyères et Montbérault

Sorties vélo de route	Mercredi De 14h à 16h	Samedi De 14h à 16h
Sorties VTT	Samedi De 14h à 16h	Dimanche De 9h à 12h

- ✓ Le 19 octobre 2024, en soutien à Octobre Rose, nous avons organisé une randonnée pédestre, une course à pied, une sortie en vélo de route et VTT, ce qui a permis de reverser 154 € à l'Association de lutte contre le cancer.



Le 27 octobre 2024, le club a accueilli **95 cyclistes de 4 à 70 ans** à Sissonne pour son Cyclo-Cross.

Le Club est également spécialisé dans le **Savoir Rouler A Vélo**. En 2024, Nicolas et Matthieu ont formés 800 élèves d'école primaire, à travers le département.

École de vélo

Cette année encore, l'école de vélo initie une trentaine de jeunes de 4 à 16 ans à savoir rouler dans différentes conditions (route, gravillons, chemin de terre, ...) en maîtrisant son vélo (freinage, passage de vitesse, lâcher un appui, ...), tout en s'amusant.

Attention : La boue risque de tacher les vêtements, équipements et vos enfants mais pas leurs rires !

Rendez-vous :

	De 3 à 10 ans	De 11 à 16 ans
Mercredi	10h30 à 12h	14h à 16h30
Samedi	14h à 16h	

Un goûter offert chaque samedi !

Durant les vacances scolaires, nous vous donnons rendez-vous pour les semaines sportives :

- Du 17 au 21 février 2025
 - Du 14 au 18 avril 2025
- L'occasion de faire découvrir aux enfants de 5 à 16 ans différents sports collectifs



Les dates à retenir

Nous vous attendons au stade municipal de Bruyères et Montbérault :

Le 5 janvier 2025	Cross des loups
Le 19 janvier 2025	Course de Cyclo-Cross
Le 28 février 2025	Assemblée générale
Le 27 avril 2025	Randonnée : Pédestre, vélo de route, VTT, Trail
juin 2025	Barbecue

Toute l'actualité de l'association à suivre sur : <http://www.facebook.com/A.C.bruyeroise>

Une séance « test » offerte toute l'année pour toute adhésion éventuelle !

Les Sapeurs-pompiers de Bruyères-et-Montbérault



Manoeuvre mensuelle télévisée :

Le 31 août 2024, le centre de secours a organisé sa manœuvre mensuelle sur le thème de l'accouchement. A cette occasion, la chaîne de télévision M6 était présente afin de réaliser un reportage sur le métier de sage-femme.

L'émission « un jour, un doc » a été diffusée le lundi 14/10/2024 permettant de mettre à l'honneur Thalia, enfant de la commune que le personnel du centre a aidé à venir au monde, en août 2023.



Bilan 2023 :

302 interventions ont été réalisées par le centre (situation au 01/11/2024) durant l'année 2024 en grande partie dans le cadre d'opérations de secours à personne. Ce chiffre est encore en augmentation par rapport aux trois dernières années (284 en 2023, 241 en 2022, 213 en 2021).

Renfort Jeux olympiques :

Deux pompiers du centre de Bruyères ont pris part aux colonnes de renfort dans le cadre du dispositif de sécurité des Jeux olympiques Paris 2024, un sur Lille, un autre en région Île de France.

Effectifs :

Le centre de Bruyères et Montbérault est composé de 15 sapeurs-pompiers volontaires répartis en 4 officiers, 2 sous-officiers et 9 femmes/hommes du rang. Deux réservistes complètent également le personnel du centre.

Calendriers :

Vous avez pu constater l'aspect « décalé » de nos calendriers cette année. Une idée originale mise en images par Alexandre Prévost.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre accueil et votre générosité lors de leurs distributions.

L'ensemble des personnels, JSP et SPV de la caserne, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

VENEZ TENTER L'AVENTURE HUMAINE DU VOLONTARIAT

Les sapeurs-pompiers volontaires, c'est 83 % des effectifs en action sur le terrain.

Par cet engagement, le sapeur-pompier volontaire accomplit l'ensemble des missions de sécurité civile de toutes natures. Formé de manière régulière, IL AGIT CONJOINTEMENT avec les sapeurs-pompiers professionnels sur les mêmes champs de compétences et de missions.



Devenir sapeur-pompier volontaire dans l'Aisne c'est :

- S'engager au profit de la collectivité,
- S'épanouir au sein d'une équipe solidaire,
- Établir un lien particulier avec sa commune.

Un sapeur-pompier volontaire est d'abord un homme ou une femme, qui a choisi de garder une disponibilité suffisante pour pouvoir répondre immédiatement à tout appel émis par le Centre d'Incendie et de Secours.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est devenir un acteur de cohésion sociale au sein de la vie locale ; mais également disposer de compétences, en matière de prévention et de sécurité, reconnues et appréciées par les employeurs.

Pour tout renseignement concernant les pompiers volontaires, contactez :
Lt Dominique CANIVET par courriel : dcanivet@sdiso2.fr ou par tél : 06 03 30 89 00

Association Bruyères Loisirs



L'association vous propose différentes activités sportives et culturelles,
adhésion annuelle à l'association pour toutes les activités : 5 € (adulte) et 3 € (enfant).

Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

Notre ALSH a ouvert ses portes du 8 juillet au 2 août 2024. Anne-Flore Cailliez, directrice, entourée d'une équipe de 11 animateurs, a accueilli 125 enfants âgés de 3 à 13 ans et issus principalement des communes du regroupement scolaire.



- Intervention du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural.
- Activités nautiques à Cap' Aisne et à la piscine de Laon.
- Équitation à Bertaucourt.
- Passage de la flamme olympique à Axo-Plage.
- Journée au Center Parcs pour les plus grands et au parc d'Isle de St Quentin pour les petits.

ALSH été 2025 :

Vous préparez, possédez votre BAFA ou une équivalence, alors, envoyez votre candidature en mairie de Bruyères et Montbérault par voie postale ou par courriel dès le mois de janvier.



Gymnastique et yoga :

Ces deux activités ont repris dès la première semaine de septembre. Il est toujours possible de rejoindre l'un des deux groupes après 3 séances « découverte ».

- **Gymnastique :**
le lundi de 18 h 15 à 19 h 15
et/ou le mercredi de 10 h à 11 h
- **Tarif :**
pour les Bruyérois : 107€/an
pour les extérieurs à Bruyères : 125 €/an
- **Yoga :**
le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30
et le mercredi de 17 h à 18 h - Tarif : 150 €/an.

Randonnée :

Nos fidèles randonneurs seront heureux d'accueillir parmi eux d'autres amateurs de belles découvertes en marchant dans les alentours.

Randonnées d'une dizaine de kilomètres chaque dimanche matin à 9 heures Place Marcy.



Association Bruyères Loisirs (suite ...)



Sorties exceptionnelles :

Abbaye de Chaalis le 8 juin 2024 pour la journée de la Rose : horticulteurs, pépiniéristes, roséristes, artistes et artisans exposaient leurs produits avec passion dans un cadre idyllique.



Aquarelle :

Quelques aquarellistes amateurs se retrouvent toujours 2 lundis après-midi par mois pour mettre en pratique et échanger les techniques de leur passe-temps favori.

Rendez-vous à 14 heures au 10 rue du Tour de Ville.

Si vous souhaitez les rejoindre : renseignement auprès de : Jocelyne Szychowski :

jocesico@laposte.net

Pour tout renseignement :

Par courriel : bruyeres-loisirs@orange.fr

Sur le site de la commune <https://bruyeres-et-montberault.fr/>

Mairie de Bruyères et Montbérault : Tel : 03 23 24 74 77



Cité internationale de la langue française 9 novembre 2024

Au château de Villers Cotterêts, restauré et transformé pour accueillir un lieu culturel de vie dédié à la langue française et aux cultures francophones avec conférence et exposition consacrée à la chanson francophone.



Mémento des numéros utiles



Numéros d'urgence

URGENCE : QUI APPELER ?

15 **Samu**

17 **Police Secours**

18 **Pompiers**

114 **Urgences sms**

112 **Partout en Europe**

Urgence santé

Hopital de Laon.....03 23 24 33 33
 Maison médicale.....15
 Pharmacie.....03 23 24 77 07

Urgences réseaux

ENEDIS Electricité.....0 972 67 50 02
 GRDF.....0 800 47 33 33
 Noréade Eau et Assainissement.....03 23 04 56 00
 SIRTOM.....03 23 26 80 00

Urgences sociales

Assistance aux violences conjugales.....3919
 Samu Social.....115

Les services de voirie du SIRTOM

• Périodicité de ramassage des containers :
 Pour le village de Bruyères et Montbérault

Containers	Déchets	Jour	Heure	Semaine
Couvercle marron	Végétaux du jardin du 1 ^{er} avril au 30 novembre	Lundi	8 h 45	Toutes les 3 semaines: 07/28/04 - 19/05 - 09/30/06 - 21/07 11/08 - 01/22/09 - 13/10 - 03/24/11
Couvercle gris	Ordures ménagères Queue de tri	Mardi	5 h 30	Tous les 15 jours semaine paire
Couvercle jaune	Emballages et recyclage	Mardi	5 h 30	Tous les 15 jours semaine impaire



Tous les autres déchets sont à traiter par les usagers eux-mêmes :

Pour le hameau de Montbérault :

Emballage et Papier : Le lundi à partir de 5 H 30 Semaine de ramassage **IMPAIRE**

Ordures ménagères : Le Lundi à partir de 5 H 30 Semaine de ramassage **PAIRE**

Déchets verts : du 1^{er} avril au 30 novembre : le jeudi toutes les 3 semaines

03/04 - 24/04 - 15/05 - 05/06 - 26/06 - 17/07 - 07/08 - 28/08 - 18/09 - 09/10 - 30/10 - 20/11

Contact du Sirtom : tél : 03 23 26 80 00 / <https://www.sirtom-du-laonnois.com/>



Ouverture du bureau de Poste : Du mardi au samedi de 9 h à 12 h



Permanence de la GENDARMERIE : le mercredi de 9 h à 12 h dans les locaux de la mairie

Contacter les services municipaux :

Le secrétariat de mairie vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :

- Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Samedi permanence de 10 h à 12 h

• Par téléphone : 03 23 24 74 77 • Par courriel : mairie.bruyeres@wanadoo.fr • Via le site officiel de la commune : rubrique « contact » <https://www.bruyeres-et-montberault.fr>